



CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE
N° 99.00.620.050.0 du 27 octobre 1999

Balance NS TESTUT SAS, modèle L300

- Délivré par** : Sous-Direction de la Métrologie (organisme notifié n° 0171),
22, rue Monge - 75005 PARIS (France)
- En application** : du décret n° 91-330 du 27 mars 1991 modifié, relatif aux instruments de pesage à
fonctionnement non automatique et de l'arrêté du 22 juin 1992 modifié, relatif aux
procédures d'attestation de la conformité des instruments de pesage à
fonctionnement non automatique, transposant dans le droit français la directive
90/384/CEE du 20 juin 1990 modifiée par la directive 93/68/CEE du 22 juillet 1993.
- Délivré à** : Ets NS TESTUT SAS, 957, rue de l'Horlogerie, B.P. 11, 62401 BETHUNE (FRANCE).
- Concernant** : une balance électronique, à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique,
à indication et impression du poids et du prix, à une seule étendue de pesage et à une
seule valeur d'échelon, destinée à la vente directe au public.
- Caractéristiques** : Classe de précision **III**

Max	Max ≤ 3 kg	3 kg < Max ≤ 6 kg	6 kg < Max ≤ 15 kg
Min	20 e		
e	≥ 1 g	≥ 2 g	≥ 5 g
n	≤ 3000		
T	≥ - 3000 g	≥ - 6000 g	≥ - 9995 g

Valable jusqu'au : **27 octobre 2009**

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 9 pages.

Tous les plans, schémas et notices sont déposés à la Sous-Direction de la Métrologie sous la référence de dossier DA 18-359.

Le Sous-Directeur de la Métrologie,

J.F. MAGANA

ANNEXE AU CERTIFICAT N° 99.00.620.050.0 du 27 octobre 1999

1) NOM ET TYPE DE L'INSTRUMENT

La balance NS TESTUT SAS modèle L300 est un instrument de pesage à fonctionnement non automatique, à équilibre automatique, à une seule étendue de pesage et à une seule valeur d'échelon, à indication et impression du poids et du prix, destiné à la vente directe au public.



Toutes les propriétés de cet instrument qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la législation en vigueur et aux dispositions de la norme européenne EN 45501:1992/AC:1993 qui est prise comme référentiel.

2) DESCRIPTION MATERIELLE ET FONCTIONNELLE

La balance NS TESTUT SAS modèle L300 est composée de :

- * un dispositif récepteur de charge constitué d'un plateau reposant sur un support plateau par l'intermédiaire d'amortisseurs (schéma n°1) ;
- * un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte SCAIME conformément au tableau suivant :

Max	e	Capteur
Max 3kg	1 g	AJ5
3kg < Max 6kg	2 g	AJ10
6kg < Max 15kg	5 g	AJ15

- * un dispositif calculateur utilisant un convertisseur analogique-numérique de type double rampe géré par un micro-processeur (schéma n°2),
- * un dispositif indicateur comportant sur chaque face de la balance un dispositif afficheur fluorescent destiné à l'affichage des indications primaires poids, prix unitaire et prix à payer (schéma n° 1);
- * un clavier équipé d'une membrane amovible portant les légendes de chaque touche utilisée pour l'utilisation des fonctions usuelles de la balance; des légendes différentes adaptées aux fonctions de programmation sont visibles sur les touches découvertes par retrait de cette membrane (schéma n° 3);
- * un dispositif imprimeur thermique sur papier continu (schéma n° 1);
- * un carter contenant ou portant les dispositifs décrits ci-dessus (schéma n° 1).

Elles sont équipées de :

- * un dispositif de mise à niveau constitué de 4 pieds réglables,
- * un dispositif indicateur de niveau,
- * un dispositif de mise à zéro initiale,
- * un dispositif de maintien de zéro,
- * un dispositif semi-automatique d'équilibrage de la tare à effet soustractif,
- * un dispositif indicateur de la mise en œuvre du dispositif de tare,
- * un dispositif stabilisateur d'indication à mise en œuvre optionnelle,
- * un dispositif permettant d'ajuster la balance en tenant compte de l'accélération de la pesanteur à son lieu d'utilisation, mis en œuvre par l'automate d'ajustage.

Elles peuvent être équipées de :

- * un dispositif de mise à zéro semi-automatique,
- * un dispositif indicateur de zéro,
- * trois dispositifs d'entrée-sortie d'informations, fonctionnant l'un en mode RS232, les deux autres en mode RS485,
- * un dispositif de liaison de la balance avec un tiroir-caisse ne permettant aucune action sur le fonctionnement de la balance.

La balance NS TESTUT SAS modèle L300 peut être équipée des fonctions suivantes :

- * mémorisation des données en attente d'impression lorsque la balance fonctionne en mode multi-vendeurs;
- * articles non-pesés;
- * totalisation;
- * annulation;
- * gestion de 1 à 19 vendeurs;
- * affichage temporaire du total de la transaction en cours dans une monnaie différente de celle dans laquelle s'effectue la transaction (description ci-après).

3) CARACTERISTIQUES METROLOGIQUES

Les principales caractéristiques métrologiques de la balance NS TESTUT SAS modèle L300 sont les suivantes:

Classe de précision 

Max	Max 3 kg	3 kg < Max 6 kg	6 kg < Max 15 kg
e	1 g	2 g	5 g
n	3000	3000	3000
T	- 3000 g	- 6000 g	- 9995 g

du = 0,01 unité monétaire/kg
 dp = 0,01 ou 0,05 unité monétaire
 étendue de température : -10 °C/+40 °C
 Tension nominale d'alimentation : 230 V à 50 Hz

L'arrondissement des prix à payer est programmé selon les dispositions légales en vigueur dans le pays où la balance est destinée à être installée.

4) INTERFACES

Les interfaces de communication bi-directionnelles de la balance NS TESTUT SAS modèle L300 sont exclusivement destinées

- * à la communication selon protocole réservé avec un automate lors de l'ajustage et du contrôle final chez le fabricant;
- * au transfert de données de programmation à d'autres balances modèle L300, et au transfert de données de gestion à un dispositif informatique extérieur selon un protocole spécifique désigné sous la référence IP7V1.

Lorsque la balance porte les scellements prévus ci-après, ces interfaces sont conformes aux prescriptions de l'article 5.3.6 de la norme européenne EN 45501:1992/AC:1993.

5) CONDITIONS PARTICULIERES DE CONSTRUCTION

Lorsque la balance est ajustée chez son fabricant en tenant compte de l'accélération de la pesanteur à son lieu d'utilisation, un code constitué par un nombre dépendant de la correction apportée apparaît dans son dispositif afficheur à la mise sous tension.

Lorsque la balance a été ajustée au lieu d'utilisation, le code correspondant est 00.

6) FONCTION CONVERSION DE MONNAIES

L'instrument ne peut être équipé de cette fonction que si elle n'est pas contraire aux réglementations nationales applicables dans l'Etat dans lequel la balance NS TESTUT SAS modèle L300 doit être utilisée.

Lorsque le dispositif de conversion du total de la transaction en cours, dans une monnaie différente de celle dans laquelle s'effectue la transaction, équipe la balance, sa mise en œuvre s'effectue de la manière suivante:

* une action sur sa commande provoque l'affichage temporaire (2 secondes) de l'indication de l'une des unités monétaires utilisées, de son taux de conversion avec l'autre monnaie utilisée et de l'indication de l'unité de cette autre monnaie;

sur l'afficheur client :

Exemple :

d - M A r =	Taux de conversion	F r A n c
--------------------	---------------------------	------------------

sur l'afficheur vendeur :

Exemple :

d - M A r =
Taux de conversion
F r A n c

* une seconde action sur une touche de choix de vendeur provoque l'affichage temporaire (2 secondes) du message "INFO" suivi du total de la transaction converti dans l'unité monétaire secondaire utilisée, et du symbole ou du nom de la monnaie secondaire.

sur l'afficheur client :

Exemple :

I N F O	somme en DM	d - M A r k
----------------	--------------------	--------------------

sur l'afficheur vendeur :

Exemple :

I N F O
somme en DM
d - M A r k

Outre le retour automatique en mode d'affichage normal après chaque affichage temporaire, toute action sur la commande de correction C pendant l'utilisation de la fonction de conversion réactive le mode de fonctionnement normal de la balance.

Le taux de conversion dans la monnaie secondaire est programmé sous la responsabilité de l'utilisateur de la balance. Le résultat de la conversion constitue une simple information commerciale caractérisée par le message "INFO", non garantie par le présent certificat d'approbation C.E. de type.

La balance modèle L300 peut être équipée de la possibilité d'imprimer optionnellement sur le ticket, pour information, le prix total à payer converti dans une autre monnaie accompagné du taux de conversion utilisé pour ce calcul.

7) CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

A compter de l'entrée en vigueur de la monnaie européenne, la fonction décrite au point 6 ne pourra pas être utilisée pour exprimer le résultat de la transaction dans la monnaie européenne ou dans les monnaies participant à cette monnaie européenne.

8) SCELLEMENTS

Afin de protéger les composants qui ne peuvent être ni démontés ni réglés par l'utilisateur, la balance NS TESTUT SAS modèle L300 est pourvue d'un dispositif de scellement décrit par le schéma de scellement (schéma n° 4) figurant ci-après.

La marque devant figurer sur les scellements peut être :

- * soit la marque du constructeur stipulée dans un système qualité approuvé par un organisme notifié (Annexe II, point 2.3 de la directive 90/384.C.E.E. du 20 juin 1990 modifiée, Article 4 du décret n° 91-330 du 27 mars 1991).
- * soit une marque légale dans un Etat membre de l'Union Européenne ou dans tout autre Etat signataire de l'accord instituant l'Espace Economique Européen.

9) INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

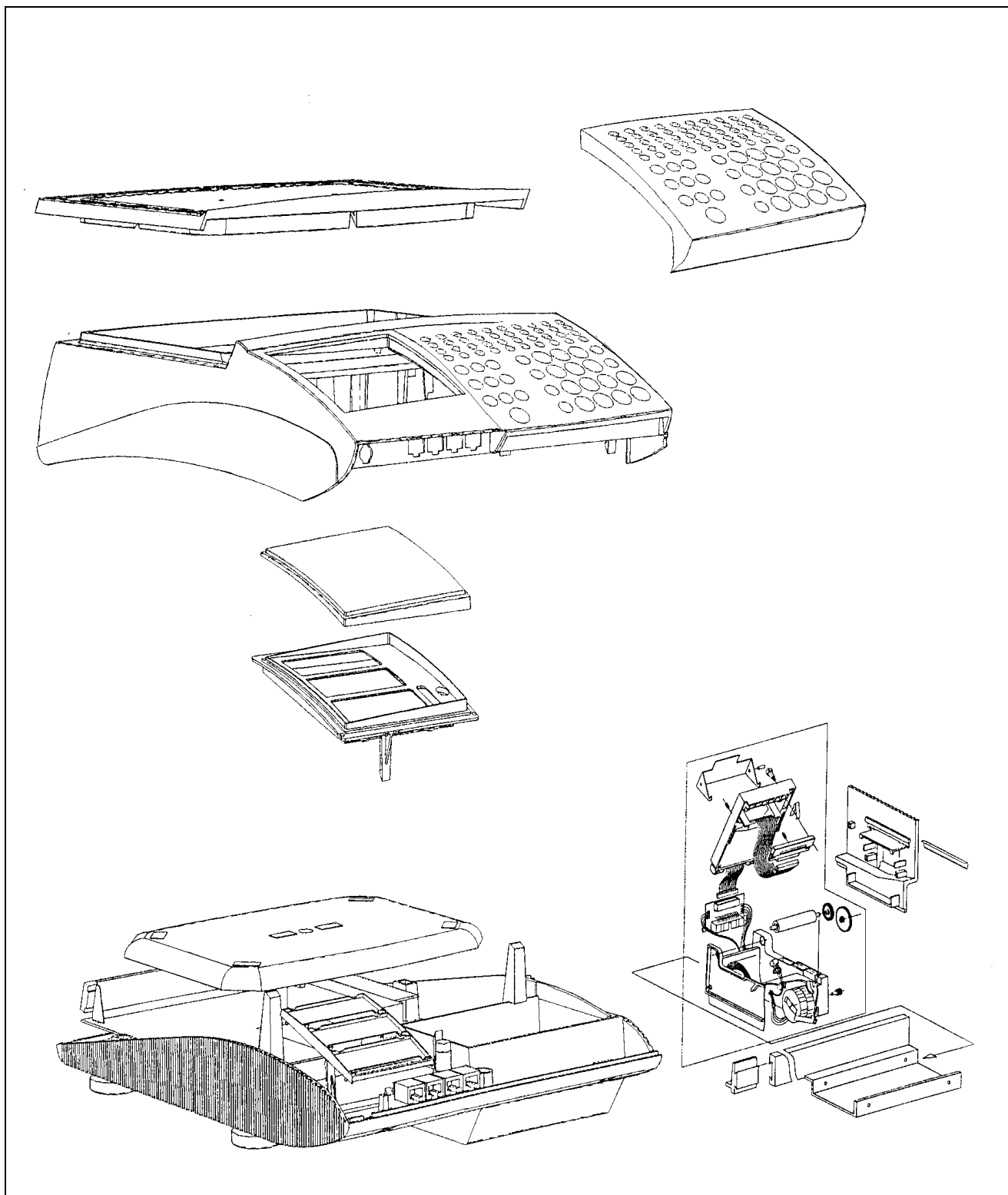
La plaque d'identification (schéma n° 5), scellée conformément au schéma de scellement ou destructible par arrachement de la balance NS TESTUT SAS modèle L300 porte au moins les indications suivantes :

- * la marque T62,
- * la référence du modèle et le numéro de série de l'instrument,
- * les caractéristiques métrologiques Max, Min et e,
- * la classe de précision,
- * l'effet maximal soustractif de tare,
- * le numéro du certificat d'approbation CE de type,
- * un emplacement permettant le marquage CE de conformité.

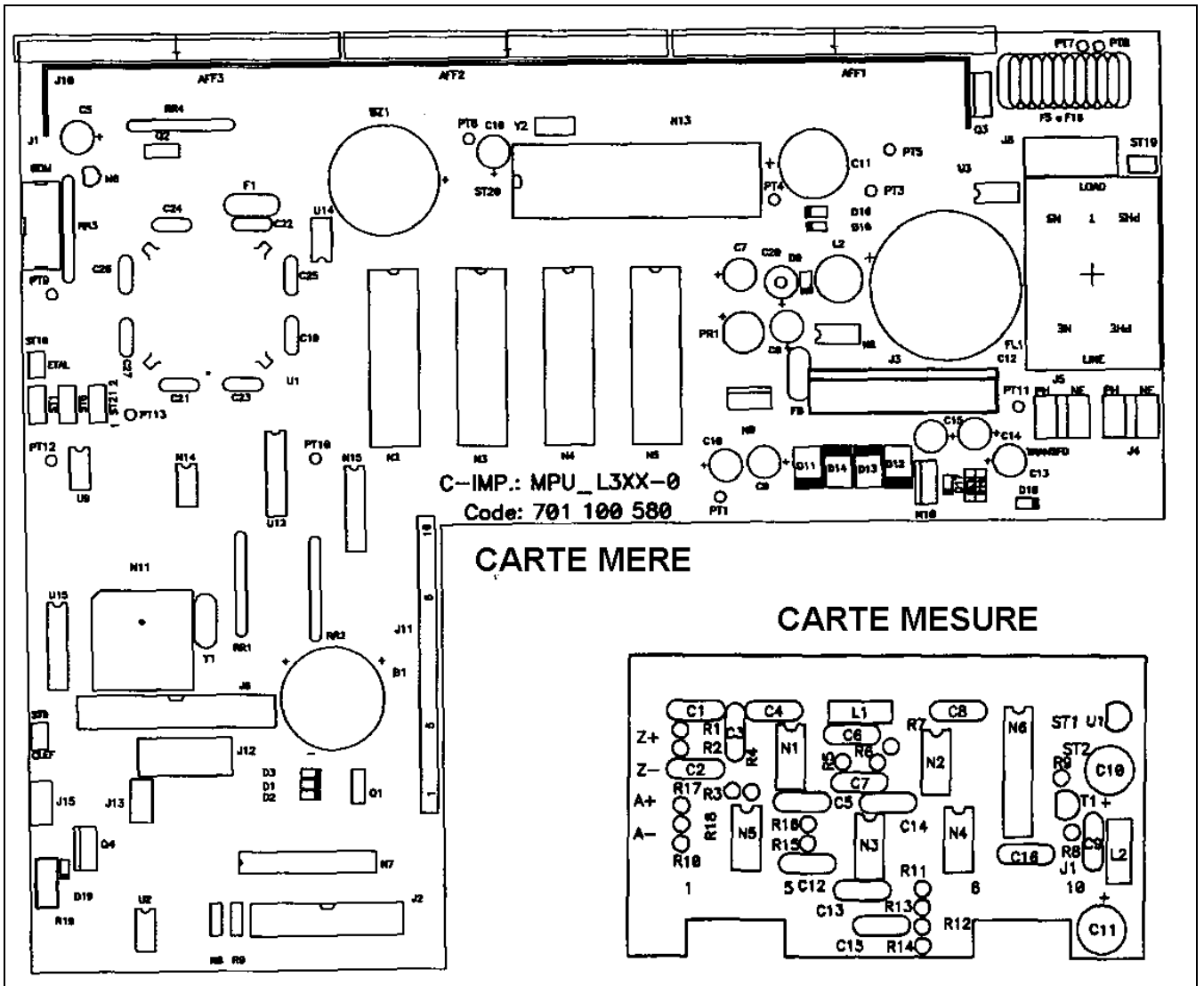
Les caractéristiques métrologiques Max, Min et e, doivent être répétées à proximité des dispositifs afficheurs d'indications primaires.

10) REMARQUE

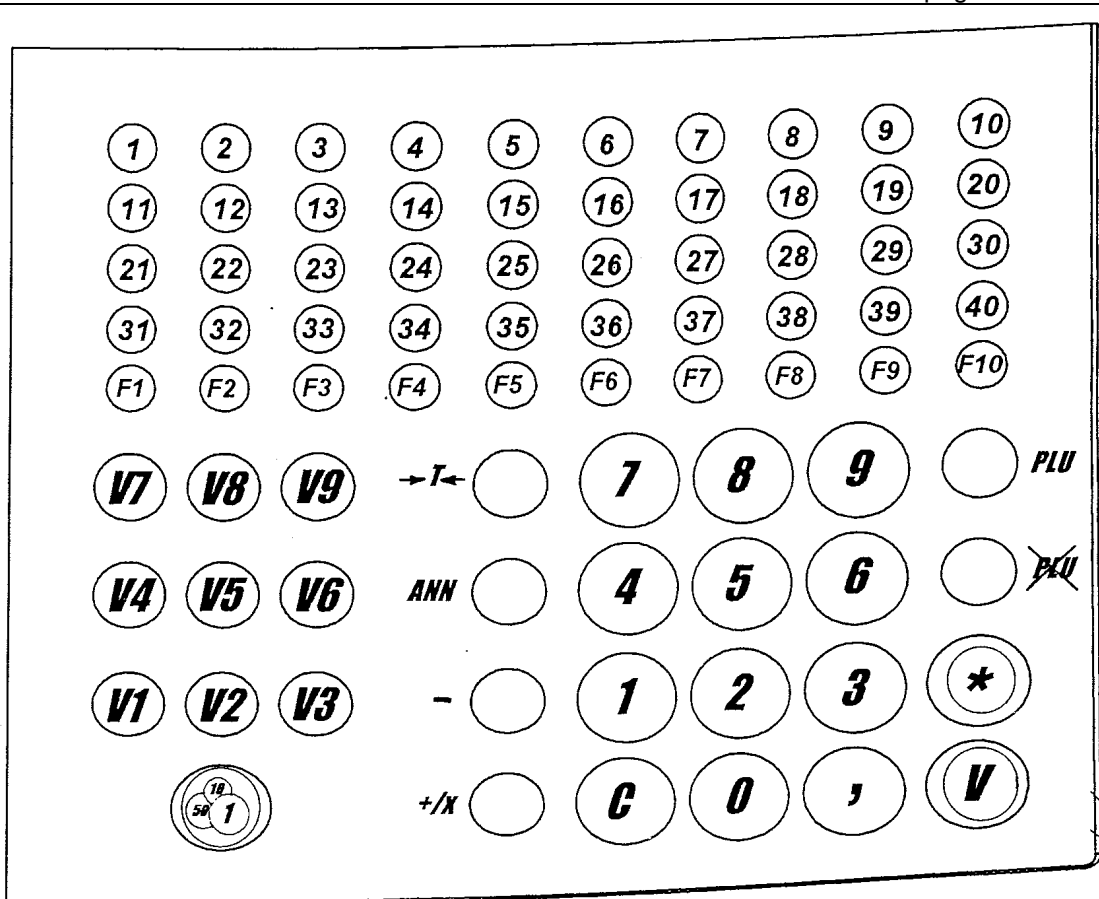
La balance NS TESTUT SAS modèle L300 objet du présent certificat peut être commercialisée sous les marques LUTRANA, TESTUT, ou sous d'autres marques.



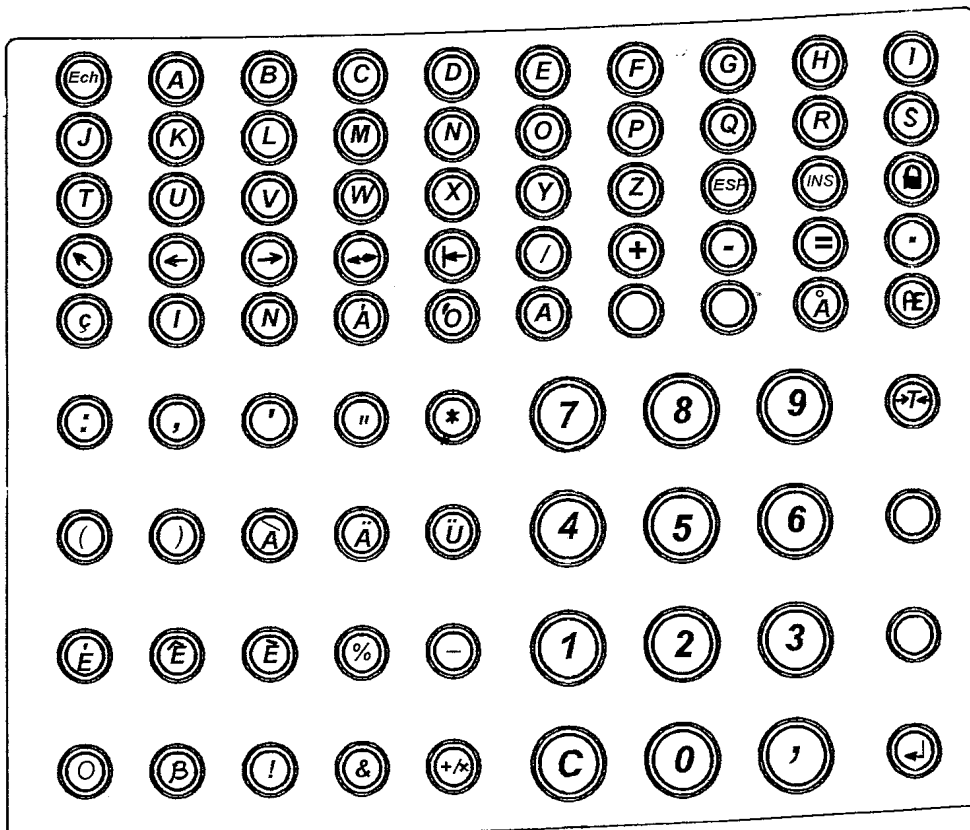
Balance L300 - Schéma n° 1 - vue éclatée



Balance L300 - Schéma n° 2



Clavier équipé de sa membrane amovible : clavier de commandes

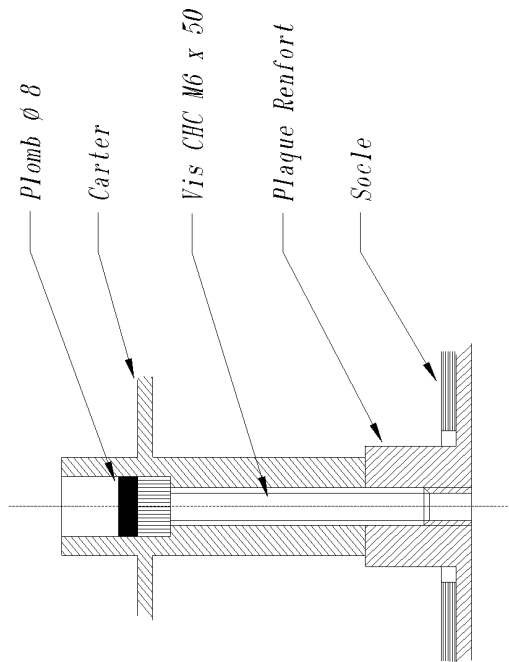


Clavier dépourvu de sa membrane amovible : clavier de programmation

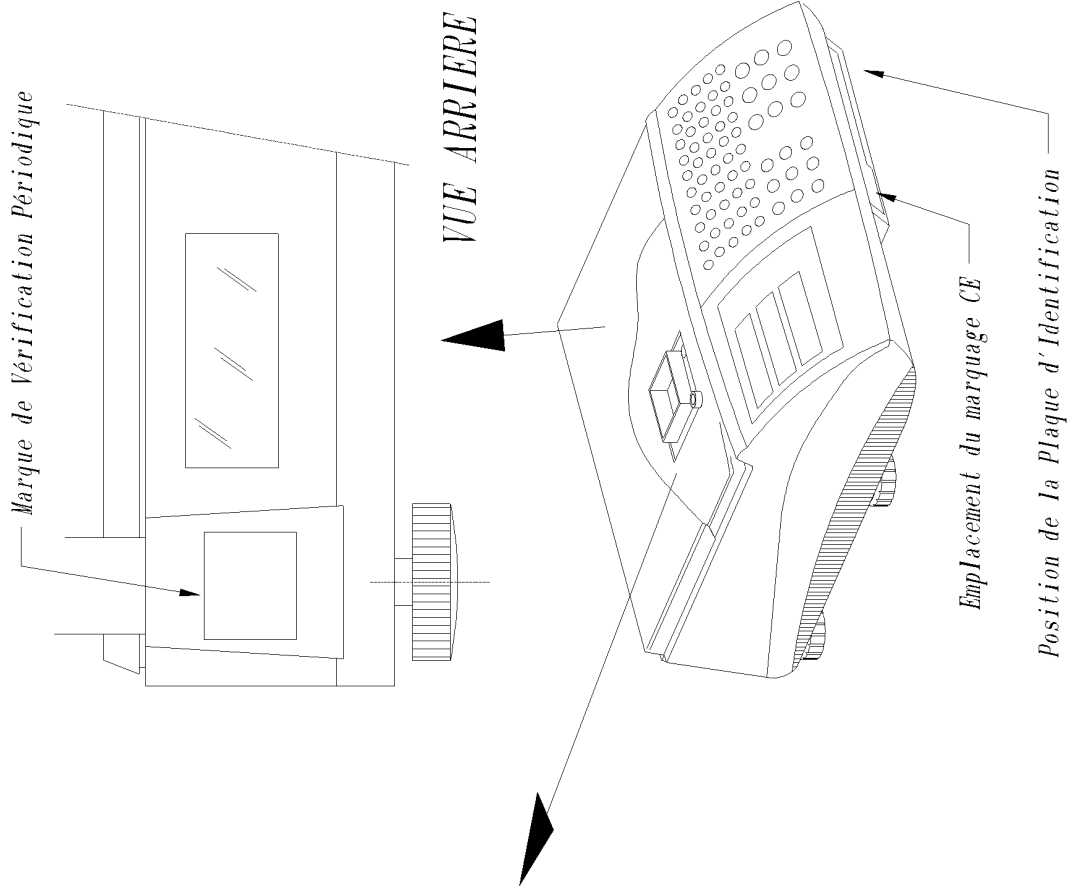
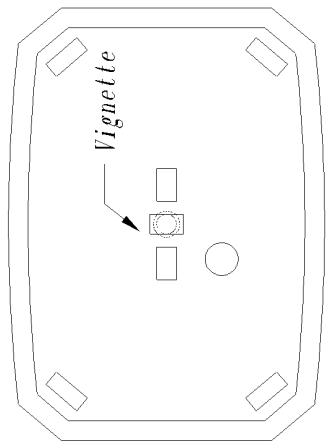
BALANCE L 300

DISPOSITIF DE SCELLEMENT - PLAQUE D'IDENTIFICATION - MARQUE DE VERIFICATION PERIODIQUE

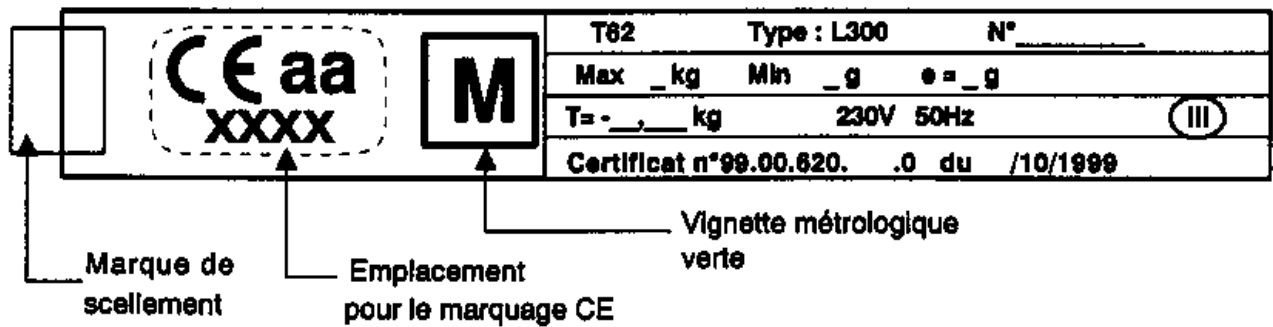
SCELLEMENT PAR PLOMB INSCULPE



OU SCELLEMENT PAR VIGNETTE



Plaque d'identification autocollante destructible par arrachement



Plaque d'identification avec plomb de scellement

